

CHC.be

RÉSIDENCE CHC HEUSY

PROJET DE VIE



Drève de Maison Bois, 2b
4802 Heusy
087 63 80 00

CHC Résidence CHC
HEUSY

TABLE DES MATIERES

Introduction.....	3
1. L'accueil.....	4
2. Les dispositions relatives au séjour.....	5
2.1. Organisation générale.....	5
2.2. Prise en charge de la sexualité au sein de la Résidence CHC Heusy.....	6
3. Les dispositions relatives à l'organisation des soins et des services d'hôtellerie.....	7
3.1. Les soins.....	7
3.2. Les repas.....	8
4. Les dispositions organisant le travail en équipe.....	9
4.1. Composition de l'équipe.....	9
4.2. Formation continue.....	10
5. Les dispositions permettant la participation des résidents.....	10
5.1. Communication.....	11
5.2. Animations.....	12
5.3. Dispositions relatives à la fin de vie.....	13
5.4. Evaluation du projet de vie.....	13
6. Conclusion.....	14

INTRODUCTION

La direction et le personnel de la Résidence CHC Heusy sont heureux de vous accueillir au sein de notre établissement. Par ce projet de vie, l'équipe pluridisciplinaire souhaite vous faire part des dispositions prises et mises en place afin de vous garantir un séjour le plus agréable possible. Celui-ci est centré sur les besoins, les attentes et le respect des résidents afin de leur assurer une vie agréable. Il est évalué et réajusté au fur et à mesure du temps en tenant compte des réflexions amenées par les résidents mêmes, leurs familles, la direction ainsi que les membres du personnel.

La mise en œuvre de ce projet de vie se définit autour de cinq axes principaux :

- 1. L'accueil
- 2. Les dispositions relatives au séjour
- 3. Les dispositions relatives à l'organisation des soins et des services d'hôtellerie
- 4. Les dispositions organisant le travail en équipe
- 5. Les dispositions permettant la participation des résidents

Cette diversité que nous proposons nous aide à maintenir un esprit familial dans une structure professionnelle.

1. L'ACCUEIL

La qualité de votre accueil est une contribution essentielle à la réussite de votre intégration au sein de notre Résidence. Nous attachons une grande importance à l'accueil des nouveaux venus, celui-ci sera personnalisé et une information sur les habitudes et l'esprit de la maison vous sera transmis afin que vous vous sentiez accueilli dans un environnement humain et sécurisant.

Votre accueil débutera bien avant votre entrée chez nous. Divers contacts seront pris par notre assistante sociale, Claudia Thurion, auprès de vous, de vos proches, de vos soignants,... afin de mieux vous connaître et ainsi préparer votre arrivée dans les meilleures conditions. Généralement, nous conseillons aux demandeurs et/ou à leur famille de faire une visite préalable de notre Maison de Repos. Elle permet notamment de sentir l'ambiance générale de la Maison et cela constitue un premier pas important vers la diminution du stress lié au changement qu'implique l'entrée en maison de repos.

Lors de cette première rencontre, Madame Thurion va vous présenter et expliquer la convention d'hébergement, le règlement d'ordre intérieur,... Nous remettons également un dossier d'accueil à compléter.

De manière à assurer une transition la plus douce possible, vous serez également libre d'apporter des objets décoratifs familiers que vous ou votre famille pourrez installer dans votre chambre au préalable. Ainsi, votre chambre sera votre nouveau chez-vous. De notre côté, nous tenterons de donner un aspect chaleureux et personnalisé de votre accueil en vous offrant un petit présent de bienvenue.

Le jour de votre entrée, vous serez accueilli et accompagné par un membre du personnel qui sera disponible pour répondre à vos questions et dès lors, apaiser vos craintes légitimes quant à ce changement de domicile. Vous recevrez alors la visite des différents acteurs de la maison : infirmières, aide-soignantes, directeur, ergothérapeute, logopède... Chaque membre du personnel se présentera à vous et vous expliquera son rôle au sein de la Résidence. Bien conscient de la difficulté que représente une entrée en maison de repos, tous les moyens sont mis en œuvre, par l'équipe pluridisciplinaire, pour que ce nouveau lieu de vie soit chaleureux et familial.

La famille conserve une place importante qui doit être préservée. Vos proches sont les bienvenus à tout moment de la journée, tout au long de l'année. Le personnel se rendra disponible pour satisfaire leurs demandes éventuelles. Si vous le souhaitez, différents espaces sont aménagés de façon à passer un moment convivial avec votre famille : cafétéria, terrasses, petits salons,...

Tout au long de votre séjour, notre secrétaire, Marie-Hélène Lozet et notre assistante sociale, Claudia Thurion avec qui vous aurez eu votre premier contact resteront disponibles pour répondre à vos questions d'ordre administratif.

2. LES DISPOSITIONS RELATIVES AU SÉJOUR

2.1. Organisation générale

Inaugurée fin septembre 2016, la nouvelle résidence est encore mieux adaptée aux besoins des personnes âgées en termes de confort et d'infrastructure : jardin protégé, snoezelen, salles de bain médicalisées et relaxantes... De grandes baies vitrées offrent une agréable luminosité. La résidence dispose de grands espaces communs et d'une aile spécialement réservée aux lits de court séjour.

La Résidence CHC Heusy propose des services de maison de repos, maison de repos et de soins ainsi que des chambres court séjour et accueille aussi bien les personnes valides qu'invalides.

Notre résidence dispose de 70 chambres individuelles (15 à 17 m²) avec frigo, télévision connectée, téléphone. Elles sont toutes équipées d'une salle de douche privative.

Vous pourrez ainsi profiter de plusieurs espaces communs comme le restaurant et les salons détente. Tous ces lieux de vie sont conçus de telle manière que vous puissiez rencontrer d'autres résidents.

A l'extérieur, notre résidence offre un jardin et des terrasses aménagés pour les résidents et les visiteurs, ainsi qu'un jardin protégé.

Une équipe pluridisciplinaire composée d'infirmières, d'aide-soignantes, de deux ergothérapeutes, d'une logopède, de kinésithérapeutes et d'une assistante sociale est présente pour assurer vos soins et votre bien-être.

Des salles de bain médicalisées et une douche de lit offrent le confort d'une toilette complète.

Les personnes en perte d'autonomie sont accueillies dans une structure familiale permettant un meilleur encadrement. Des « petits restaurants » sont prévus pour eux à chaque étage.

Diverses activités et animations sont proposées régulièrement : anniversaires, fêtes, gymnastique...

Le salon de coiffure est ouvert deux fois par semaine.

Une messe ou une réunion de prière est organisée toutes les semaines.

La résidence est idéalement située à quelques kilomètres de Verviers, non loin de la ville touristique de Spa et à proximité de la Clinique CHC Heusy. Elle est aussi membre du réseau de soins du Groupe santé CHC. Celle-ci est desservie pour deux lignes de bus (703 et 706). Elle est également proche de l'autoroute et de quelques commerces dont une supérette, un fleuriste et d'un restaurant.

Aussi, via ces infrastructures, notre maison veut s'adapter aux besoins de la personne âgée et veille à assurer :

- un climat humain et convivial
- un confort au niveau de l'hébergement
- une qualité de soins
- une qualité et une diversité des repas

Les résidents ne sont jamais seuls : notre résidence est un lieu de vie dans lequel tous les services concourent au confort et au bien-être des résidents. Pas seulement les services de soins, mais aussi et surtout l'hôtellerie et l'animation.

La maison de repos devient « le foyer » du pensionnaire qui y réside. Il est « chez lui », ce qui signifie concrètement que :

- le résident peut décorer sa chambre avec ses propres photos, bibelots, cadres, petit mobilier....

- il est important pour nous de respecter ses habitudes, son environnement ainsi que son intimité. Ces valeurs sont notamment reprises dans une charte affichée à l'entrée de notre Résidence.

2.2. *Prise en charge de la sexualité au sein de la Résidence CHC Heusy*

Les personnes âgées sont souvent considérées comme asexuées. Les changements physiologiques des femmes et des hommes sont une réalité de l'avancée en âge. Ceux-ci peuvent influencer le désir, cependant, la sexualité est présente à tous les âges de la vie, elle évolue mais ne cesse pas. Actuellement, la norme sociale n'est pas l'image d'une personne âgée ayant une sexualité mais nous savons que cela tend à se démentir. C'est à partir de ce constat qu'il nous semble essentiel de dédier un point de notre projet de vie à la sexualité de nos résidents.

En effet, nous sommes conscients que l'entrée en maison de repos suppose un certain deuil d'une vie passée. L'institution contrairement au domicile est composée de toute une équipe et d'un cadre auquel le résident n'est pas habitué mais nous souhaitons que cela soit avant tout un LIEU DE VIE. Notre désir est de porter l'attention sur l'intimité, la vie privée, l'espace personnel du résident tout cela dans un contexte de vie en communauté. En institution aussi, la vie affective et sexuelle doit être permise voir facilitée. N'oublions pas que chacun des résidents ont les mêmes droits que n'importe quel autre adulte et chacun a le droit au respect de sa sexualité (dans la mesure où elle ne porte pas atteinte aux droits d'autres personnes). La sexualité n'est pas un besoin vital mais elle conditionne énormément le bien-être de l'individu. La santé sexuelle est définie par l'OMS* comme un « état de bien-être physique, émotionnel et social dans le domaine de la sexualité ».

Dans notre Résidence, nous souhaitons garantir le respect de la vie relationnelle, affective et sexuelle de nos résidents. Pour cela, ce dernier a quelques devoirs :

- Le respect de ceux qui vivent et travaillent autour de lui/elle
- Le respect de l'intérêt général
- Le respect des droits des aidants à travailler sans harcèlement ni abus
- Informer le personnel d'abus subis.

En contrepartie, nous nous engageons à garantir l'intimité des résidents via les moyens suivants :

- Laisser la possibilité aux résidents de garantir l'intimité de leur chambre via de petits panneaux explicatifs (ne pas déranger par exemple) aux moments choisis.
- Mise à disposition « sous conditions » de la clé de votre chambre.
- S'assurer du consentement du résident avant de partager avec l'équipe des choses intimes que le résident nous a confiées.
- Possibilité de chambres communicantes pour couple en fonction des disponibilités.
- ...

De plus, nous souhaitons pouvoir apporter une oreille attentive à vos demandes. La sexualité n'est pas un sujet tabou dans notre institution c'est pour cela que nous vous informons également de la possibilité de rencontrer notre assistante sociale et « référente sexualité », Mlle THURION Claudia, si vous le souhaitez durant votre séjour. Elle est à votre écoute et vous accompagnera selon vos demandes/questions/souhaits/attentes, afin de vous apporter des pistes de réflexion vers une recherche de solution construite ensemble. Son objectif étant de soutenir les résidents, les familles mais également les professionnels lors de situations rencontrées.

Par ailleurs, concernant les familles, nous espérons pouvoir écouter vos émotions, peurs mais également vous expliquer nos valeurs institutionnelles.

En conclusion, se décider à intégrer la sexualité dans notre institution est avant tout être attentif à respecter la personne en tant qu'être unique. Nous nous tenons bien entendu à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et éventuelles suggestions.

*OMS : Organisation mondiale de la Santé.

3. LES DISPOSITIONS RELATIVES À L'ORGANISATION DES SOINS ET DES SERVICES D'HÔTELLERIE

3.1. Les soins

Une équipe infirmière et aide-soignante est présente 24h/24h et assure ainsi la continuité des soins.

En fonction de votre degré d'autonomie, évalué régulièrement, nous vous proposerons des soins adaptés, dans le respect de votre dignité et de votre intimité.

Que vous ayez le statut MR ou MRS, l'ensemble des soins prodigués est le même, tant en qualité qu'en quantité.

Les soins sont réalisés avec une approche pluridisciplinaire. En effet, chaque profession représentée à la Résidence est complémentaire et participe, dans le respect de ses compétences, à la bonne qualité et au suivi des soins dispensés.

L'ensemble du personnel de soins travaillent avec une même vision et un même objectif : « Le résident est au centre de nos réflexions, le maintien de son autonomie est une priorité ainsi que le respect de ses choix. En effet, chaque résident est libre de choisir son médecin, son kinésithérapeute, sa pédicure,... Aussi nous préférons «faire avec» que « faire à la place de ». Nous accordons une importance toute particulière à l'utilisation des ressources de chaque résident quelles que soient sa pathologie et son degré de dépendance.

Ainsi, nous mettons tout en œuvre pour que chacun se sente respecté et pris en charge de façon adaptée.

3.2. Les repas

Il n'est pas rare d'entendre « *un des seuls plaisirs qu'il reste à la personne âgée, c'est de bien manger* ». Nous en sommes convaincus. En effet, l'alimentation est un point essentiel pour la résidence. Celle-ci est un reflet de l'état de santé et du bien-être du résident.

Ainsi, nous sommes très attentifs aux besoins nutritionnels spécifiques de la personne âgée. Nous tenons compte aussi bien de l'aspect qualitatif que quantitatif. Les menus proposés à la résidence sont adaptés pour la personne âgée. Ceux-ci sont revus par notre diététicienne en fonction de votre état de santé, vos goûts, intolérances, régimes alimentaires... Vos préférences alimentaires sont également très importantes, c'est pour cela que, chaque semaine, vous recevrez le menu de la semaine suivante afin de réaliser vos choix.

Dans le but d'améliorer notre service hôtelier, notre salle à manger est équipée d'une cuisine ouverte permettant aux résidents d'assister à la finalisation du repas et à la composition de leurs assiettes. Vos avis, remarques, suggestions nous intéressent pour améliorer notre service. Vous pouvez en faire part à tout moment au personnel de la cuisine, au personnel soignant ou lors du conseil des résidents (voir page 11).

Afin d'avoir une prise en charge diététique complète, un travail en équipe est réalisé avec les soins et la diététicienne. Dès lors, un suivi des poids est réalisé en mesurant ce dernier une fois par mois. Ce suivi mensuel nous permet de détecter très rapidement toute modification de l'état nutritionnel et de réaliser une prise en en charge globale.

En cas de troubles de la déglutition, notre logopède passera faire le point avec vous. Elle pourra ainsi, si besoin, adapter les repas et vous conseiller.

En cas de perte d'autonomie, l'ergothérapeute peut également vous proposer des aménagements pour faciliter votre quotidien. Les résidents nécessitant de l'aide seront pris en charge au « petit resto ». Le personnel de soin et paramédical sera attentif à apporter le soutien nécessaire et personnalisé à chacun.

Les repas peuvent vous être servis en chambre en cas de problème médical attesté par votre médecin traitant.

Organisation des repas :

- Le petit-déjeuner vous sera servi en chambre, de ce fait, il vous sera loisible de déjeuner à votre rythme. Une fois par mois, un déjeuner buffet vous sera proposé. Celui-ci se déroule dans le grand restaurant. Divers aliments vous seront proposés : viennoiseries, œufs, pains perdus, fruits, laitages...
- Les repas du midi (à 12h) et du soir (à 18h) vous seront servis dans le restaurant situé au rez-de-chaussée. Nous sommes attentifs au cadre chaleureux et convivial de ce dernier et le décorons au rythme des saisons et des fêtes annuelles. De plus, les repas en communauté sont source de rencontres et de communication. Notre restaurant dispose d'une cuisine spectacle appelé « show cooking ». La finalité de celle-ci est surtout de mettre un maximum de vos sens en éveil (vue, ouïe, odorat,...). Ainsi, vous pourrez assister à la cuisson de certains aliments (viandes, fruits de mers, œufs...), au flambage de crêpes...

- Un goûter vous sera servi en chambre ou lors de l'animation dans le courant de l'après-midi. Celui-ci sera composé d'une boisson chaude ou froide et d'une collation.
- A tout moment du jour et de la nuit, un choix de collations vous sera proposé. Tout comme vous le feriez à la maison, vous pourrez choisir un yaourt, une crème, un biscuit... à consommer durant la matinée, l'après-midi ou si vous vous réveillez lors de la nuit.
- Nous accordons une grande importance à un apport en fruits et légumes frais. C'est pourquoi nous proposons régulièrement des jus de fruits/légumes frais lors des petits déjeuners buffet, certaines activités, occasions particulières...

4. LES DISPOSITIONS ORGANISANT LE TRAVAIL EN ÉQUIPE

Afin de rejoindre les valeurs du Groupe santé CHC, nous véhiculons une variété de qualités humaines telles que l'écoute, la tolérance, le respect d'autrui et de soi... Nous mettons un point d'honneur à travailler en équipe, à échanger nos informations vous concernant dans le but d'établir une relation d'aide en adéquation avec vos désirs et vos capacités. Un organigramme est affiché à l'entrée de la Résidence, n'hésitez pas à le consulter.

4.1. Composition de l'équipe

Voici les différentes équipes qui gravitent autour du résident de manière à permettre une prise en charge la plus globale possible :

- Une équipe de soins composée d'infirmières et d'aide-soignantes qualifiées.
- Une équipe paramédicale composée de deux kinésithérapeutes, de deux ergothérapeutes ainsi que d'une logopède.
- Une équipe d'entretien composée de techniciennes de surface et d'un homme de maintenance.
- Une équipe hôtelière composée de cuisiniers, d'aide-hôtelières et d'une diététicienne.
- Une équipe administrative composée d'une secrétaire et d'une assistance sociale.
- Une direction composée d'un directeur ainsi que d'une infirmière chef qui assurent la coordination des services et la gestion quotidienne de notre Résidence.
- Un médecin coordinateur
- Un coiffeur
- Des bénévoles

- L'équipe est pluridisciplinaire et complémentaire.
 - Chaque avis est important
 - Chacun, par sa personnalité et sa spécialité apporte « sa pierre à l'édifice »
 - L'objectif est commun pour tous : le bien-être des résidents. Pour y parvenir, se soutenir au travail est primordial. Chaque soignant n'est pas confiné à sa tâche propre.
- Des rapports sont effectués lors des changements de pauses au cours de la journée. Ils permettent aux membres du personnel présents d'être informés des événements survenus les heures précédentes. Un cahier de liaison est également à leur disposition dans le bureau infirmier. Chaque acte important, événement marquant ou observation doit y apparaître assurant un bon suivi du résident.
- Une réunion mensuelle et interdisciplinaire permet un échange d'informations entre les prestataires. Les sujets abordés sont les suivants :
 - L'organisation du travail
 - L'approche des résidents
 - Les soins et l'animation
 - L'évaluation du projet de vie
 - Le suivi des décisions prises lors des réunions précédentes.

4.2. Formation continue

La participation à des formations continues est encouragée et obligatoire. Un tableau d'affichage informe le personnel quant aux possibilités proposées. Il est enrichissant de se retrouver entre collègues dans un autre contexte que celui du travail, afin de réfléchir sur le même thème.

Voici différents exemples de formations suivies par certains membres de l'équipe :

- Écoute active
- Manutention
- Accompagnement de la personne démente et désorientée
- Accompagnement en soins palliatifs
- Incendie
- ...

Ces formations permettent aux soignants de rencontrer d'autres professionnels et de partager leurs expériences. Cela amène une motivation renouvelée, de nouvelles idées et stratégies de travail.

5. LES DISPOSITIONS PERMETTANT LA PARTICIPATION DES RÉSIDENTS

L'implication du résident au sein de la maison de repos est une valeur importante au sein de la Résidence CHC Heusy. De manière à être acteur de votre séjour, vous allez donc pouvoir vous investir dans la résidence de différentes manières.

5.1. Communication

Un conseil des résidents est organisé de manière trimestrielle. Celui-ci a pour objectif de réunir les résidents qui le souhaitent, les familles, la direction ainsi que d'autres professionnels en fonction de l'ordre du jour.

Il est préparé par la direction, l'infirmière en chef, l'ergothérapeute et toute personne qui souhaite partager une information. On y aborde plusieurs thèmes :

- Les animations passées et à venir
- Les remarques formulées auparavant
- La cuisine
- L'intervention libre des résidents sur d'éventuelles remarques formulées
- L'organisation du travail
- La présentation des nouveaux résidents
- Les nouvelles des membres du personnel
- ...

Il permet à chacun d'exprimer ses besoins ou ses envies, d'émettre une critique positive ou négative sur un point précis, de participer à notre vie communautaire.

Un rapport de chaque conseil est rédigé et disponible à l'accueil. Il peut être consulté par les résidents, leurs familles ou les fonctionnaires de l'inspection.

Enfin, ce conseil des résidents permet d'améliorer la qualité du service offert par la maison de repos en fonction de ce projet de vie.

Une boîte à suggestion est à votre disposition à l'accueil, n'hésitez pas à y laisser un petit mot.

La « P'tite Gazette » est le périodique de la Résidence et est distribuée tous les deux mois. Elle reprend l'actualité de la maison et du monde, les projets menés, des jeux, des informations diverses, un agenda... Elle est un lieu d'expression pour les résidents qui proposent des poèmes, des réflexions personnelles, une recette... et un lieu d'information pour les autres. Elle a comme but d'être un lien entre les résidents, les familles et l'extérieur.

Différents tableaux d'affichages sont installés dans la Résidence de manière à diffuser différentes informations : activités, animations, anniversaires, décès...

5.2. Animations

Des activités vous seront proposées chaque après-midi du lundi au vendredi. L'objectif étant de mobiliser la personne, d'enrichir ses relations ainsi que de susciter son intérêt. Nous partons des désirs et des projets des résidents afin de donner du sens à nos actions. Nous nous démarquons d'un remplissage occupationnel, par le fait que nous préférons favoriser le plaisir, la créativité et le partage des connaissances. Voici quelques exemples des activités et projets que nous proposons au sein de notre Résidence.

- Chaque mois, les anniversaires sont célébrés avec la participation d'un animateur extérieur (chanteur, musicien, magicien...) et quelques pâtisseries. Nous vous proposons cet après-midi festive sans jamais vous y obliger. Les familles sont les bienvenues naturellement.
- Chaque après-midi, du lundi au vendredi, une animation collective vous sera proposée (cuisine, jeux de mots, de société, de culture générale, activité artistique,...). « L'atelier ergo » vous accueillera également le lundi, mardi et jeudi matin pour des projets plus individuels (tricot, couture, lecture, dessin,...).
- Nous avons créé un « Petit magasin » sur roulettes. Plus précisément, nous passons dans toutes les chambres tous les 15 jours avec un chariot rempli de sucreries, petits salés, produits d'hygiène...vendus à prix démocratiques. Ce projet permet aux résidents qui ne peuvent plus se déplacer à l'extérieur d'acheter ce dont ils ont besoin, de se faire plaisir, de payer leurs achats et d'être autonomes dans leur choix.
- Nous avons à notre disposition un espace « Snoezelen ». Cet endroit répond aux besoins primaires de contact, de chaleur et de sécurité. Il peut être considéré comme un espace de détente et de stimulation douce, en relation privilégiée avec un professionnel.
- Les relations intergénérationnelles tiennent une place importante au sein de notre Résidence. Nous collaborons avec une école de la région dont les enfants viennent nous rendre visite plusieurs fois par an. Les objectifs étant d'établir une complicité et un partenariat ludique entre les aînés et les jeunes, de transmettre des savoirs culturels, des savoirs faire, des valeurs, de rompre le sentiment d'isolement et de maintenir le lien avec l'extérieur. Quelles que soient les difficultés cognitives des personnes, les échanges sont toujours nombreux : sourires, caresses, cadeaux...
- L'équipe d'animation organise plusieurs fois l'année des sorties extérieures selon vos envies : musées, balade, croisière sur la Meuse... Nous aimons parcourir notre région que ce soit pour une virée shopping de Noël, une exposition au centre touristique de la laine et de la mode à Verviers ou une promenade au lac de Warfaaz. Nous louons un mini-bus pour que les personnes à mobilité réduite puissent profiter de ces sorties et y convions également les familles.
- Faisant partie du centre hospitalier chrétien, une messe est organisée chaque mois ainsi qu'une prière une fois par semaine. Chacun est libre d'y assister ou

non. Evidemment, cela ne nous empêche pas d'accueillir des résidents ayant d'autres croyances.

- La kinésithérapeute organise deux séances de gymnastique par semaine. Il s'agit d'un cours de gymnastique douce pratiquée en groupe qui s'adresse à tous les résidents (peu importe les capacités et les handicaps physiques) valides ou en chaise roulante. Toutes les parties du corps peuvent être mobilisées et tous les muscles sollicités. Pour augmenter le côté ludique de l'activité, nous utilisons du petit matériel tel que ballon, bâton de mousse, cerceau, cône...

Ces exercices ont pour but de:

- prendre conscience de son corps et retrouver l'estime de soi,
- préserver son autonomie,
- vaincre ses appréhensions face aux chutes

Les exercices se font dans les limites de la douleur et selon les capacités de chacun. Le plaisir et la convivialité sont essentiels; plaisir de bouger et plaisir d'être ensemble qui se prolonge après la séance lors de la collation.

5.3. Dispositions relatives à la fin de vie

Nous ne rechercherons pas systématiquement l'évocation de la fin de vie, mais nous ne l'éviterons pas non plus. Par notre écoute, nous souhaitons vous permettre d'exprimer vos inquiétudes, questions, désirs... Pour chacun d'entre vous, un projet de vie et de soins personnalisés (PSPA) sera proposé. Ce projet est réfléchi en collaboration avec vous, vos proches et votre médecin traitant. Son objectif est de favoriser le dialogue, de mettre en avant vos préférences médicales, vos souhaits par rapport à votre fin de vie, en accord avec vos désirs, vos valeurs et de vous permettre de rester une personne libre jusqu'au bout de votre vie.

5.4. Evaluation du projet de vie

Ce projet de vie est réalisable grâce à un suivi rigoureux et à un soutien des équipes au quotidien. Il est donc réévalué un fois par an en équipe pluridisciplinaire en fonction de l'évolution de nos objectifs. Cette évaluation continue fait suite à vos suggestions, à l'actualité de notre Résidence et à la façon dont le personnel désire évoluer avec vous.

6. CONCLUSION

Notre projet de vie définit notre philosophie, un cadre et des objectifs permettant le meilleur accompagnement lors de votre séjour parmi nous.

Nous sommes bien conscients que l'entrée en institution constitue une épreuve difficile. Ce projet nous permet donc d'anticiper et de vous apporter un maximum de réponses à vos questions de manière à diminuer le plus d'inconnues possibles lors de votre admission.

Un tel projet ne pourrait fonctionner sans l'implication de l'ensemble du personnel de notre Résidence. C'est pourquoi, celui-ci est régulièrement concerté par rapport aux valeurs que nous défendons.

Ce projet n'est bien entendu pas une liste exhaustive des services que nous proposons. Cependant, celui-ci a pour but de mettre en avant l'aspect familial que nous prônons.